

Informations de base

2025/0825(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit pour ce qui est des exigences applicables aux expositions de titrisation

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.05 Assurances, fonds de retraite

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes


2.50.10 Surveillance financière

Priorités législatives

[Déclaration commune 2026](#)

En attente de la position du Parlement en 1ère lecture

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
17/06/2025	Publication de la proposition législative	COM(2025)0825 	Résumé
08/09/2025	Annnonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
05/05/2026	Vote en commission, 1ère lecture		
05/05/2026	Décision de la commission parlementaire d'ouvrir des négociations interinstitutionnelles à travers d'un rapport adopté en commission		